



délibération

du Bureau syndical

Séance du 20 décembre 2024

Convention Finistère Smart Connect Pleyben
Châteaulin Porzay

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 12
Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de votants : 13

Le vingt décembre deux mille vingt-quatre, à dix heures, le bureau du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le treize décembre deux mille vingt-quatre s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE :

- Antoine COROLLEUR (Plourin)
- Roger TALARMAIN (Plouguin)

Secteur du CAP SIZUN :

- René SOUBEN (Mahalon)

Secteur de CROZON-CHATEAULIN :

- Xavier BOREL (Le Faou)

Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :

- Jean-Yves QUERE (Ploudaniel)

Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :

- Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay)

Secteur de MORLAIX :

- François HAMON (Saint-Martin-des-Champs)

Secteur du PAYS BIGOUDEN :

- Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé)

Secteur de QUIMPER :

- Thomas FEREC (Briec) reçu pouvoir de Hervé HERRY

Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :

- Marie-José TOULLEC (Bannalec)
- Jacques RANNOU (Rosporden)

Collège des EPCI :

- Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes)

▪ **Services du SDEF :** Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique

▪ **Excusés :** Secteur du CENTRE : Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Secteur de QUIMPER : Hervé HERRY (Ergué-Gabéric)

Est élu secrétaire de séance : Xavier BOREL

□ □ □ □

Convention Finistère Smart Connect Pleyben Châteaulin Délibération B2024-52

Le Président rappelle aux membres du bureau les objectifs du projet smart connect et l'objet de la convention de coopération présentée ce jour.

La présente convention de coopération vise à définir les modalités techniques, administratives et financières et les engagements des partenaires concernant le déploiement et l'accès aux services d'objets connectés Finistère Smart Connect sur le territoire de la Communauté de communes de Pleyben – Châteaulin - Porzay.

Des annexes précisent les conditions techniques et financières des différents volets du partenariat, à et notamment l'annexe 5 qui précise les flux financiers entre les deux collectivités.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la convention de partenariat relative à la mise en œuvre d'un service d'objets connectés sur le territoire de la communauté de communes de Pleyben – Châteaulin – Porzay,
- autorise le Président à signer la convention et tout avenant.

Le 31 mars 2025

**Le Président du SDEF
Antoine COROLLEUR**



**Le secrétaire de séance
Xavier BOREL**

